

Le terrorisme

Mal du siècle ou art renouvelé de la guerre ?

Article paru dans « *Pour une stratégie globale de sécurité nationale* » ©
ouvrage collectif sous la direction de Nicolas Arpagian,
Collection « Présage », Dalloz, Paris, 04/2008.

À la mémoire de Jean Paul Mauriat

INTRODUCTION

On parle depuis une trentaine d'années du terrorisme comme on parlait de la peste au Moyen Age. C'est une espèce de mal du siècle qui frappe de façon révoltante, inattendue, indifférenciée et absurde des victimes innocentes sans que l'on trouve de parade à son développement ou à son extension.

Il ne manque évidemment pas d'experts pour élaborer – le plus souvent après coup –, des explications sur sa genèse, ses justifications, les bonnes raisons des uns, les fautes des autres, et qui s'efforcent d'inclure ces éléments dans une heuristique ou une idéologie plus globales.

Il n'empêche que le risque est plus subi que géré sans que l'on s'interroge vraiment sur sa nature. Il en résulte l'impression collective que tout peut arriver, partout, à tout moment et que ceux qui ont pour mission d'informer et de protéger sont aussi totalement surpris et désemparés que les autres.

Les démocraties savent rarement analyser l'action terroriste et encore moins comment la prévenir ou y répondre sans se renier. Elles sont toujours surprises par l'apparente irrationalité de l'acte terroriste, par la disproportion entre les dévastations qu'il occasionne et les revendications qu'il formule. On en est le plus souvent réduit à considérer comme un succès le simple fait d'en avoir identifié les auteurs et les motivations sans pour autant savoir s'en prémunir.

Face à ce défi, les sociétés de droit dressent des murailles juridiques et parfois matérielles pour essayer de barrer la route aux « terroristes ». On surveille, on fiche, on expulse, on instaure des systèmes de visas, on s'isole, on fuit ou, pire, on réagit par le moyen de forces conventionnelles contre des tiers plus ou moins concernés. On ne fait ainsi qu'augmenter la taille de la muraille d'incompréhension face au phénomène. Rien n'est plus grave car l'isolement physique aggrave l'isolement intellectuel. Moins on comprend, plus on a peur et plus « l'autre » devient un objet de crainte irrationnelle avec lequel la relation s'engage dans une spirale d'agressivité réciproque.

Si l'acte terroriste paraît irrationnel et dément, c'est parce que la mémoire collective du monde occidental est courte et méconnaît l'histoire. Les Etats de droit de la vieille Europe et leurs héritiers du continent américain se sont habitués pendant deux siècles, en gros depuis le traité de Westphalie, à un certain type de relations internationales et de rapports entre sociétés fondés sur des relations conventionnelles entre puissances sensiblement égales, équilibrées et parfaitement identifiées, n'hésitant pas à recourir à la force armée de façon relativement codifiée pour régler leurs litiges.

Cette période apparaît de plus en plus comme une parenthèse historique. De plus il n'a jamais manqué de dirigeants, de résistants ou d'opposants, pour utiliser la terreur à des fins politiques ou stratégiques. Sans remonter à la période des Assassins ou à la Saint Barthélémy, au début du XX^{ème} siècle les anarchistes tuaient plus de 300 personnes par an en France, plus de mille en Europe dans des attentats déjà prétendus « aveugles »...

A partir du moment où l'on renonce à la guerre comme moyen automatique et normal de résoudre les conflits, soit parce qu'on n'en a pas le courage, soit parce qu'on n'en a pas la force, soit parce qu'on y a conventionnellement renoncé, les sources de différends ne s'en trouvent pas pour autant éliminées

La voie est alors ouverte à d'autres formes d'affrontement et de concurrence : l'espionnage, la criminalité, la subversion, et, en particulier, le terrorisme qui est une arme du faible au fort, mais aussi une arme stratégique à part entière avec sa logique, sa doctrine d'emploi, ses modes de

gestion, tous éléments qu'il est indispensable de connaître pour élaborer des stratégies de défense.

I L'ACTION TERRORISTE, UNE STRATEGIE D'ÉCONOMIE

Plus qu'un comportement déviant, le terrorisme est d'abord une arme. Son utilisation découle du fait que celui qui y a recours est en situation de faiblesse, soit par nature, soit parce qu'il ne peut ou ne veut, pour des raisons diverses, mettre en œuvre les capacités de violence conventionnelles dont il dispose. L'action terroriste est une action d'économie. Elle vise à obtenir un maximum d'effets en mettant en jeu un minimum de moyens. C'est en ce sens qu'elle est souvent décrite comme une stratégie du faible au fort. Mais, comme toute action offensive, l'action terroriste n'est ni gratuite ni désordonnée. Elle tend vers une finalité, s'effectue suivant une démarche, s'organise de façon méthodique.

A. Une stratégie de l'image

Au risque de paraître énoncer une tautologie, il convient de rappeler sans cesse que le terrorisme vise avant tout à terroriser, c'est à dire à provoquer la confusion chez l'adversaire par l'incertitude entretenue sur l'identité réelle des auteurs, l'étendue de leurs moyens, les objectifs de leur action. C'est sur cette ignorance ou ces incertitudes, sur cette incapacité à identifier clairement la menace que les terroristes comptent pour donner d'eux-mêmes une image très supérieure à leur taille réelle, pour tétaniser un adversaire supérieur en moyens et en nombre, pour l'amener à négocier avant l'épreuve ou à se rendre sans combattre, pour annihiler ou au moins entamer sa capacité de résistance collective et organisée. En définitive, le succès du terrorisme repose essentiellement sur l'image que s'en font et que véhiculent ses victimes.

Cette stratégie globale se décline en quelques démarches simples et répétitives. Il s'agit d'abord de démontrer à tous, adversaires, sympathisants, alliés, sponsors actuels ou potentiels, une capacité d'agir et de nuire en tous temps et en tous lieux. Même si les moyens sont limités, un choix raisonné du rythme des actions, calqué sur le temps de rémanence de l'émotion publique, joint à une détermination symbolique des objectifs matériels ou humains visés donne toujours par effet de perspective une impression d'omnipotence et d'omniprésence qui s'inscrit dans le but recherché. Cette tactique n'a évidemment de sens que si ses effets sont fortement médiatisés, voire théâtralisés, de préférence par ceux-là même qui en sont les victimes (*effondrement des tours du World Trade Center*). Et le plus sûr moyen d'obtenir cette médiatisation est évidemment de rechercher en permanence des effets de surenchère au spectaculaire et à l'horreur (*décapitation télévisée du journaliste Daniel Pearl*). Enfin – et c'est toujours avec consternation que les professionnels de la sécurité constatent que les politiques et les médias s'en étonnent – le terrorisme frappe évidemment et à dessein des innocents. Qualifierait-on de terroriste une violence qui frapperait des coupables ?

Car c'est bien l'innocence des victimes qui fonde l'acte terroriste et participe au climat d'irrationalité par lequel les terroristes entendent semer confusion, peur et paralysie chez l'adversaire, l'empêcher d'établir un lien clair entre l'objectif de l'opération et ses auteurs, l'amener à une absence de réaction ou à des réactions inadaptées qui ne feront que renforcer son image d'impuissance. La confusion induite par l'irrationalité apparente de l'action est ensuite amplifiée par l'aura d'insaisissabilité dont se parent les auteurs en se gardant bien, le plus souvent, de revendiquer clairement et rapidement leur acte, ou en multipliant les revendications au nom d'entités de circonstance plus ou moins fantaisistes. Enfin, la confusion est en général entretenue sur de longues périodes par l'ambiguïté, la disproportion et parfois l'absurdité du message revendicateur. Que les politiques, les médias, les opinions publiques concluent à la démesure ou à l'irrationalité des terroristes fait l'affaire de ces derniers. L'adversaire est ainsi persuadé qu'ils sont capables de tout, partout, à tout moment et qu'aucune stratégie de défense ne permettra de s'en prémunir.

De même que la guerre est la poursuite de la diplomatie par d'autres moyens, le terrorisme, guerre sans loi, témoigne en général, et sauf cas pathologique assez rare, de la volonté d'un acteur faible de transmettre à un adversaire supérieur un message qu'il ne sait pas, ne peut pas ou ne veut pas lui faire parvenir autrement que par la violence.

Selon le type de message qu'ils entendent véhiculer, les mouvements terroristes mettent successivement en œuvre deux, voire trois types de stratégies. La première est toujours une stratégie d'éveil visant à se faire connaître, à faire connaître sa cause, à susciter des adhésions ou des soutiens, à identifier clairement sympathisants et adversaires. La seconde phase est soit une stratégie de pouvoir, soit une stratégie d'isolement selon le type de message. En cas d'échec de la stratégie de pouvoir, il est fréquent que les organisations se replient sur une stratégie de rupture. Plus rarement, quand une stratégie de rupture a pu conduire à l'isolement d'une communauté, on revient à une stratégie de pouvoir pour la dominer.

B. Stratégie d'éveil

Comme son nom l'indique, la stratégie d'éveil vise à éveiller et sensibiliser les masses que l'on entend instrumentaliser et dominer à l'existence, à l'idéologie et aux objectifs du mouvement et de ses chefs. Elle commence en général par un manifeste déclamatoire immédiatement précédé ou suivi d'une action violente spectaculaire et médiatisée destinée à donner une image surévaluée de la capacité opérationnelle du groupe et à rallier des sympathisants, soit par adhésion directe à la cause, soit en réaction aux premières ripostes souvent inadaptées des objectifs visés.

Car, dans tous les cas, la stratégie d'éveil tend à rendre inconfortable ou illégitime la position du pouvoir ou de la puissance contestée et à l'amener à renier ses propres valeurs ou ses propres codes de conduite. Le premier moyen pour y parvenir est de contraindre l'adversaire à des réactions disproportionnées et inadaptées, à exercer indistinctement des représailles sur des tiers plus ou moins concernés, à resserrer inutilement son dispositif sécuritaire y compris sur ses propres concitoyens (*Patriot Act*), à mobiliser ce même dispositif sur des menaces mal identifiées, à s'engager dans une dangereuse spirale de violence et de répression, à inverser la charge de la preuve de la violence illégitime.

C. Stratégie de pouvoir

Dès que la conscience de l'opinion publique, des sympathisants comme des adversaires, est éveillée à l'existence et aux objectifs réels ou supposés du groupe, celui-ci passe en général à une stratégie de pouvoir. Dans cette seconde phase, le but poursuivi n'est plus de se faire connaître mais de se faire reconnaître.

Qu'elles soient simplement opportunistes ou finement ciblées, les actions violentes sont enchaînées dans le temps suivant un rythme d'économie qui permet, sans qu'elles soient continues et constituent une charge opérationnelle trop lourde, de donner une impression de permanence. De la même façon, elles sont dispersées dans l'espace afin de fournir aux observateurs un sentiment d'omniprésence et l'illusion que le groupe dispose d'effectifs importants et de soutiens massifs (*attentats islamistes de New York, Madrid, Londres, Casablanca, Bali...*).

Cette dissémination a en général pour effet de contraindre l'adversaire à disperser ses forces et à mettre en œuvre des dispositifs et moyens de protection lourds, ruineux et inadaptés qui finissent par être contestés par ceux-là même qu'ils sont censés protéger.

Le but principal du processus est atteint quand le groupe terroriste finit par accréditer l'idée que la responsabilité de la violence et de sa perpétuation est imputable non à ses auteurs mais à ses victimes, quand au lieu de demander des comptes à ceux qui attaquent on les demande à ceux qui se défendent en les enfermant dans un réduit politique et moral.

La voie est alors ouverte à la phase ultime de la stratégie de pouvoir qui consiste à exiger d'être reconnu comme interlocuteur représentatif et légitime avec lequel il est indispensable de traiter et de dialoguer sur un pied d'égalité (*OLP, Farc, Talibans*).

D. Stratégie de rupture

En cas d'échec de la stratégie de pouvoir, ou en alternative à celle-ci selon le but poursuivi, se situe la stratégie de rupture. La violence terroriste est alors utilisée pour instaurer un fossé d'incompréhension et de haine entre communautés afin de mieux asseoir son influence politique et morale sur l'une d'entre elles (*attentats islamistes des Jamaa Islamiyyah*).

Le cœur de la stratégie de rupture consiste, par des actions ciblées et fortement symboliques, à amener l'adversaire à exercer des représailles disproportionnées, injustes et moralement condamnables à l'encontre de la minorité dont le groupe terroriste veut s'assurer le contrôle. L'engrenage violence-représailles permet alors aux terroristes de s'assurer un pouvoir politique et moral mais aussi militant et militaire sur la minorité considérée, enrôlée bon gré mal gré dans l'exercice de la violence et au sein de laquelle chacun se trouve contraint de choisir son camp de façon définitive, irréversible et non négociable.

Le but est atteint quand les victimes du terrorisme font l'amalgame complet entre la communauté « proie » et le groupe terroriste « prédateur », renoncent à toute forme d'accommodement avec cette communauté, ne lui laissant comme seul recours que d'accepter le pouvoir des terroristes et de les servir.

II LE TERRORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Ces différentes stratégies de violence, toujours les mêmes, sont mises au service de la transmission de différents types de messages politiques.

On distingue dans l'histoire moderne six formes d'expression du message porté par la violence à finalité politique. Cette distinction n'est pas sans intérêt car la caractérisation du message à transmettre conditionne sur le fond les types d'organisation, de recrutement, de stratégie des organisations terroristes et, partant de là, conditionne les formes de la défense contre leurs activités.

A. Le message révolutionnaire

Le plus classique et le plus étudié des messages véhiculés par la violence terroriste est le message révolutionnaire qui vise à prendre ou conserver le pouvoir par la violence au profit de groupes minoritaires. L'action terroriste y est utilisée pour affaiblir un pouvoir contesté qui dispose des moyens de contrainte de l'Etat, l'entraîner dans un cycle de violence et de répression aveugle qui le déconsidère, prouver la puissance de l'alternative que proposent les groupes contestataires (*Irgoun, Fatah, FLN algérien, mouvements issus de la Conférence tricontinentale de La Havane, etc.*).

Bien que souvent fondée idéologiquement et bénéficiant du large soutien de ceux qui en espèrent une redistribution politique et sociale, cette forme d'expression est peu prosélyte malgré son discours apparemment fédérateur. La décision y est en fait réservée à un cercle d'intimes. Puisqu'il s'agit de conquérir le pouvoir et les rentes qui lui sont liées, les révolutionnaires s'attachent en général à réduire au maximum la liste des ayants-droit et tout élément extérieur y est considéré avec la plus extrême méfiance (*purges staliniennes, « nuit des longs couteaux », révolution culturelle chinoise, élimination de Trotsky, Guevarra, Salah Jedid, Ben Bella, etc.*).

Aucune action opérationnelle violente ne pouvant se concevoir sans financement, les groupes terroristes révolutionnaires ont en général recours à « l'impôt révolutionnaire », sorte de racket plus ou moins consenti exercé à l'encontre de l'adversaire et de ceux qui sont supposés à terme bénéficier de l'ordre nouveau issu de la contestation (*Corses, IRA, ETA, Kurdes...*). Il arrive également que ces groupes bénéficient du soutien politique ou financier de puissances établies

intéressées à l'affaiblissement du pouvoir contesté (*groupes terroristes euro-palestiniens par les services de l'est, Mudjahidin-e-Khalq iraniens et Mudjahidin afghans par les services occidentaux*).

Une fois au pouvoir, il est rare que les révolutionnaires violents renoncent aux méthodes éprouvées qui les y ont amenés et ils y ont en général systématiquement recours pour dissuader leurs opposants ou les éventuels soutiens extérieurs de ceux-ci de toute velléité de retour à l'ordre antérieur.

B. Le message des opprimés

Dans le sillage du message révolutionnaire s'inscrit le message des opprimés. La violence utilisée pour le transmettre vise à attirer l'attention sur une minorité religieuse, culturelle ou ethnique considérée comme opprimée ou spoliée ainsi qu'à lui ménager un espace territorial, moral et institutionnel d'existence (*Hizballah, Hamas, LTTE, PKK, Basques, Corses, Irlandais, etc.*).

Elle emprunte au terrorisme révolutionnaire son organisation et ses méthodes. Mais contrairement à ce dernier qui s'efforce de « ratisser » large, le message des opprimés tend à isoler la minorité qu'il prétend représenter pour mieux la dominer et l'instrumentaliser.

Par définition limité à la minorité en cause, le recrutement des tenants de ce type de message s'effectue dans des milieux extrêmement fermés et cooptés sur des bases familiales, claniques, ethniques ou tribales. Tout élément allogène y est au mieux marginalisé, au pire éliminé rapidement.

C. Le message contre révolutionnaire

En réponse à ces deux formes de violence politique est apparu le message contre-révolutionnaire. Exercé le plus souvent au profit et sous le contrôle de pouvoirs en place, il vise à « terroriser les terroristes » et à déconsidérer leur action sur la scène nationale et internationale (*Escadrons de la mort, GAL, OAS, Main Rouge...*).

En général piloté, organisé et financé par des services étatiques, ce type de terrorisme est structuré comme un service officiel et peu susceptible d'être pénétré. Ses recrutements sont l'objet de procédures de sécurité assez fines même s'ils s'exercent de préférence dans les milieux proches de la criminalité de droit commun ou des extrémistes réactionnaires et conservateurs (*néo-fascistes italiens de la gare de Bologne*).

D. Le message stratégique

Si la pratique du terrorisme contre-révolutionnaire reste relativement limitée à quelques Etats totalitaires ou à des régimes très autoritaires, l'utilisation du terrorisme à des fins de message stratégique est beaucoup plus répandue.

Il s'agit là typiquement de la mise en œuvre d'une arme de guerre entre Etats souverains qui vise à contraindre ou punir un adversaire ou un rival sur le plan politique, économique ou militaire. sans engager les forces officielles et sans s'exposer à des représailles militaires directes.

Un certain nombre de pays – essentiellement au Moyen Orient (*Iran, Syrie, Libye*)- désignés sous le terme générique de « Rogue States » en avaient fait à une époque un instrument ordinaire de leurs relations internationales. Mais il ne manque pas d'exemples pour prouver que les démocraties libérales d'Occident y ont elles-mêmes recours à l'occasion (*Rainbow Warrior*).

Les actions opérationnelles liées à ce type de violence sont le plus souvent menées par des unités spécialisées des services officiels. Mais, à l'instar du terrorisme contre-révolutionnaire, certains de ces services ont également recours à des mercenaires, des éléments issus de milieux criminels ou d'extrémistes politiques (*Contras nicaraguayens*).

E. Le message anarchiste

L'incapacité de nombreux mouvements terroristes à sortir « par le haut » de la violence révolutionnaire ou de la violence des opprimés les conduit le plus souvent à l'expression du message anarchiste, anarcho-gauchiste et, dans sa forme moderne, anarcho-écologiste.

Il s'agit là d'un retour au degré zéro, schizophrène et infantile de la violence politique et sociale qui s'incarne dans la volonté de réformer la société par l'élimination de ses dirigeants et de leurs symboles, puis, en désespoir de cause, par l'élimination des membres de la société eux mêmes (*RAF, Action Directe, Brigades Rouges, CCC*).

En général très motivés mais de taille réduite, les groupes qui mettent en œuvre ce genre de violence manifestent un fort prosélytisme qui les rend très vulnérables aux pénétrations extérieures et à leur instrumentalisation par des tiers, y compris des services d'Etats constitués, à des fins diverses. Issus le plus souvent de surenchères idéologiques dans leur parcours politique, ils sont également très sensibles aux controverses idéologiques en leur sein et au développement de scissions fractionnelles.

F. Le message psychopathe

Enfin, le stade ultime de la violence terroriste s'exprime par le message psychopathe ou anarcho-satanique qui se résume à la formule « Je nuis, donc je suis ». C'est l'expression primitive, solipsiste et sectaire d'un besoin d'exister par la négation physique de « l'autre » quel qu'il soit. Il s'agit d'une forme psychiatrique de violence dans laquelle on retrouve indistinctement des militants de guérillas échouées (*Sentier Lumineux*), des terroristes révolutionnaires ou irrédentistes dont la cause est dégénérée (*Khmers rouges*), les rejetons pathologiques de la violence gauchiste ou écologiste (*Action Directe, Aum Shinryaku*), quelques enfants perdus des classes nanties de pays riches (*Carlos, Oussama Ben Laden, Charles Manson*), certains fondamentalistes des religions révélées (*attentats d'Oklahoma City, groupe Kash de Meir Kahane*).

Ces militants extrêmes de la violence terroriste ne recherchent en fait aucun accommodement avec les sociétés qu'ils attaquent et la violence est pour eux non un moyen mais une fin en soi. Fermés à toute forme de dialogue, leur égocentrisme les rend également rétifs à toute forme de pénétration ou d'approche par des éléments extérieurs dont ils n'auraient pas longuement éprouvé la similitude avec leur propre démarche.

III LE DESEQUILIBRE DE LA TERREUR, STRATÉGIE DE REPOSE À MONOPOLE DE L'HYPERPUISSANCE MILITAIRE

Les bénéfices politiques du terrorisme sont rarement dus à ses succès opérationnels qui, au delà de l'émotion légitime qu'ils suscitent, se révèlent le plus souvent – si on les considère froidement – plus marginaux et symboliques que tactiquement efficaces. En 1985, « année noire » du terrorisme en France, cette forme de violence a représenté 0,03% des atteintes contre les biens et 0,02% des atteintes contre les personnes. Les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats Unis représentent un pourcentage encore moindre de la criminalité et de la violence globales dans ce pays.

Les retentissements du terrorismes sont essentiellement dus à l'habileté des auteurs de violences à mettre en œuvre les stratégies énoncées au profit des démarches décrites ci-dessus en jouant sur l'ignorance, l'impréparation et les réactions émotionnelles de leurs victimes entretenues par l'effet grossissant de médias devenus planétaires et de soit-disant experts opportunistes, plus motivés par l'étalage du spectaculaire que par les analyses cliniques.

Il n'est pas questions ici de porter un regard critique sur le désarroi d'opinions publiques bouleversées à juste titre par l'horreur. Mais, sachant que c'est justement sur ces sentiments que jouent les terroristes pour parvenir à leurs fins, il appartient aux politiques et aux services de

sécurité et de défense des Etats de droit de garder la tête froide et de se donner les moyens d'affronter une menace devenue ordinaire et permanente.

L'Irak de Saddam Hussein a fourni à deux reprises de façon éclatante la preuve qu'il était vain de vouloir défier l'ordre mondial en rase campagne avec des moyens militaires conventionnels. En définitive, seuls les terroristes et les « Etats voyous » tirent plutôt bien leur épingle du jeu. L'Iran, la Syrie, la Libye, qui ont eu systématiquement recours à la violence terroriste pendant près de deux décennies pour défendre ou faire prévaloir leurs intérêts et exigences, réintègrent discrètement mais sûrement le concert des Nations. Les Corses, les Palestiniens, les Irlandais, les Basques voient peu à peu reconnaître certains de leurs « droits » revendiqués par la violence. En Amérique du Sud, les FARC viennent d'obtenir de dialoguer d'égal à égal avec des chefs d'Etats démocratiquement élus. En Irak, la Qaïda et ses épigones tiennent en échec politique, militaire et bientôt moral, l'armée et les services de l'hyper puissance américaine. Ces contradictions ne peuvent manquer d'être méditées par tous ceux, Etats constitués, minorités, groupes idéologiques ou confessionnels, qui estiment avoir des revendications ou des droits à faire valoir.

Depuis plus de deux siècles, les institutions de défense de tous les grands pays du Monde consacrent des moyens considérables à l'étude des stratégies à mettre en œuvre pour s'organiser face à la menace résultant de l'utilisation par leurs adversaires de grands corps de bataille aux moyens technologiques sans cesse plus puissants et sophistiqués dont l'utilisation paraît pourtant aujourd'hui assez lointaine et improbable.

Cependant, alors que le terrorisme, nouvel art des guerres du faible au fort, se développe et se généralise depuis près de quarante ans, il continue d'être perçu comme une aberration inattendue, une déviance incompréhensible, une perversion exceptionnelle à traiter empiriquement au cas par cas par des moyens pitoyables allant de la négociation cauteleuse à la lâcheté de la soumission en passant par les rodomontades militaro-sécuritaires suivie d'effets plus ou moins pervers.

Les attentats du 11 septembre 2001, considérés - sans doute de façon un peu exagérée - comme paradigmatiques du terrorisme contemporain, n'apportent pas novation dans la violence elle-même mais marquent un tournant dans la méthode. Pour la première fois dans l'histoire, une opération de destruction massive et de grande envergure a été accomplie par des non-professionnels non dotés d'armes par nature. Si l'on doit désormais considérer les paires de ciseaux et les aéronefs comme des armes par destination, c'est tout le système de défense des Etats modernes qui doit être revu.

Pour paraphraser Alain Bauer et Xavier Raufer, en matière de violence politique et de terrorisme, « la guerre ne fait que commencer ». La représentation fantasmatique, la surprise, l'impréparation, l'ignorance des victimes constituent pour les terroristes autant de cartes maîtresse dans un jeu où l'acte violent ne sert qu'à déclencher un cycle de réactions inadaptées.

Il serait donc sans doute grand temps, pour les Etats de droit, de se préparer à affronter la menace en consacrant à l'étude du phénomène, de ses racines, de ses stratégies, de ses tactiques, de ses acteurs, ainsi qu'à l'élaboration de mesures de défense pertinentes et adaptées, une part même minimale des moyens institutionnels toujours consentis à la gestion de conflits conventionnels entre puissances dont la perspective, sans jamais pouvoir être écartée, ne paraît pas pour l'instant immédiate.

Si le terrorisme commence à être à peu près sérieusement abordé sous l'angle de sa répression policière, judiciaire voire militaire - dans l'optique réductrice de l'utilisation vengeresse des forces spéciales -, l'effort reste essentiellement réactif et fort peu préventif ou proactif. L'expertise du phénomène, qui en permettrait la prévention ou au moins la détection précoce, demeure largement artisanale, individuelle, empirique et parfois fantaisiste, surtout quand elle ne cherche qu'à tirer profit des émotions médiatiques. Et ce n'est pas le moindre succès des terrorismes que d'avoir - sans doute sans le vouloir ni même le savoir - étouffé, sous la pression constante de leurs actions répétées, l'émergence de véritables « écoles de guerre » anti-terroristes dans les Etats de droit.

Alain Chouet
Janvier 2008